

«Voiture chargée? – Il faut assurer!»

1. Présentation

Des véhicules mal chargés et des objets non ou mal arrimés influencent négativement la dynamique de conduite et peuvent, en cas de freinage d'urgence ou de collision, représenter un danger pour les occupants du véhicule et les blesser. L'arrimage d'objets légers est souvent sous-estimé; en cas de freinage d'urgence, ils deviennent vite des projectiles. Imaginez qu'une bouteille d'eau roule sous vos pieds. Vous devez freiner d'urgence mais la bouteille est bloquée sous la pédale de frein, et c'est l'accident!

A l'aide d'une de coffre de voiture, cette présentation montre aux collaborateurs de votre entreprise comment charger une voiture correctement pour qu'aucun objet ne puisse causer d'accident ou blesser des personnes. La présentation contient aussi des conseils judicieux applicables dans la vie quotidienne, en cas de grosses courses, lors du départ en vacances, etc.

Notre matériel d'exposition et d'information offre un cadre intéressant et instructif à la campagne ANP de votre entreprise. Un concours avec un tirage au sort fait partie de la présentation thématique. Les prix à gagner sont offerts par le bpa. De plus, tous les visiteurs reçoivent un petit cadeau destiné à augmenter leur propre sécurité.

Autres éléments

- Réplique d'un coffre de voiture
- Brochures sur la prévention des accidents



2. Recommandations organisationnelles pour «Voiture chargée? – Il faut assurer!»

Locaux

Salle de conférence ou de formation capable d'accueillir le matériel d'exposition ainsi que 20 à 30 personnes (chaises en formation concert)

Le thème «Voiture chargée? – Il faut assurer!» ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Espace requis pour le matériel d'exposition

Au minimum 450 à 600 cm x 150 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

Le thème est présenté par un-e conférencier/-ère du bpa. La présentation dure 50 minutes environ. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Coûts

Coûts (CHF)			
	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1 600	3 200
Total	1 250	2 050	3 650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch